

## Economie | Une nouvelle feuille de route pour la chambre de métiers de la Dordogne



**Un an après son entrée en fonction, la nouvelle équipe dirigeante de la chambre de métiers de la Dordogne a fait le point des sujets d'actualité et présenté les axes de développement de cette nouvelle mandature qui s'achèvera en 2021. Parmi les objectifs, la chambre consulaire souhaite davantage venir en aide aux entreprises artisanales en créant une cellule de crise pour limiter les défaillances, accompagner le développement de villages d'artisans, développer l'entrepreneuriat au féminin et être au plus près des artisans.**

En Dordogne, un tiers des entreprises est une entreprise artisanale. La chambre de Métiers de la Dordogne (CMAI24) compte 12655 ressortissants dont 4103 auto-entrepreneurs. La densité artisanale est supérieure à la moyenne nationale : 1 artisan pour 41 habitants en Dordogne, contre 1 artisan pour 52 habitants en France. Pour la nouvelle équipe de la chambre de métiers de la Dordogne, qui s'est mise en place en novembre 2016, les chantiers en cours ne manquent pas en cette période de débats sur des réformes très importantes pour le milieu artisanal : réforme de l'apprentissage, de la formation professionnelle, disparition du RSI ( régime social des indépendants). Face à ses chantiers nationaux, et pour accompagner au mieux les artisans de Dordogne, que ce soit dans la création, dans leurs projets de développement ou dans les difficultés, la chambre de métiers de la Dordogne a défini une nouvelle feuille de route. Parmi les mesures concrètes, elle va créer une cellule de crise pour aider les artisans en difficulté dans le but d'agir afin d'éviter les défaillances d'entreprises. "Les artisans n'ont pas dans leurs habitudes d'évoquer leurs difficultés quand elles surviennent. Le but est d'agir en amont pour éviter la disparition de l'entreprise. Nous allons travailler avec les banques, les comptables, les élus, explique Laurent Beaudout, administrateur et secrétaire adjoint de la chambre régionale. La cellule "sos artisans" prendrait la forme d'un numéro vert accessible à tous les ressortissants de la chambre de métiers.

**Un travail de lobbying** Deuxième axe, la chambre de métiers veut être un levier du développement économique local. "La désertification en milieu rural a pris ces dernières années, un vrai coup d'accélérateur. C'est un gros souci, précise Didier Gouraud, président de la délégation Dordogne et artisan boucher à Saint-Pardoux la Rivière. La chambre consulaire va multiplier les contacts avec les élus locaux, les communautés de communes et développer une offre de services pour les collectivités. Elle veut créer une vraie force de lobbying à travers

notamment le lancement d'une campagne de communication "consommons local, consommons artisanat, qui sera lancée pendant la mandature. L'objectif est d'inciter à recourir aux savoir faire locaux. La chambre de métiers veut aussi se faire le relais de la politique du conseil départemental qui vise à favoriser la création de villages d'artisans. "Notre rôle est de susciter le besoin dans les zones où c'est envisageable. Certains projets sont bien avancés, celui de Coulounieix Chamiers notamment, précise Sylvie Mérieau, directrice territoriale de la CMAI24.

**Des services novateurs** Un axe important concerne l'accompagnement de l'entreprise artisanale dès l'émergence d'un projet, ou ensuite lors d'une phase de développement. Depuis quelques temps, le stage préparatoire est proposé en ligne. Et sachant que 10 % des ressortissants et des porteurs de projets n'ont pas la nationalité française, des réunions d'information en anglais ont été instaurées à l'intention des créateurs et repreneurs britanniques notamment, qui restent nombreux sur le département. Après une diminution, on assiste à un retour des ressortissants britanniques qui ont un projet de devenir artisan. A noter que depuis 2001, la CMAI 24 est certifiée Afnor pour la qualité de son offre de services. Pour développer l'entrepreneuriat au féminin, la CMA reconduit le trophée Elle M'artisanat en mars et instaure un système où chaque créatrice d'entreprise sera accompagnée par une élue de la chambre consulaire. En octobre, une session 100 % féminine du diplôme universitaire outils pour entreprendre sera organisée. Malgré une baisse de son budget, entre 9 et 10 millions d'euros avec le CFA, l'organisme consulaire souhaite maintenir la gratuité de ses interventions auprès des artisans.

## Campus de la formation et apprentissage

Actualité oblige, Didier Gouraud a réagi "positivement" à la réforme de l'apprentissage et voit plutôt d'un bon oeil que le contenu des formations échoue aux branches professionnelles. Là, il faudra pourtant être vigilant sur les branches professionnelles qui sont moins bien organisées. "Elles devraient plus réactives aux évolutions des métiers. C'est une réforme courageuse." Il a fait le point sur le chantier du futur campus de la formation, résultat d'un partenariat 50-50 avec la chambre de commerce et d'industrie, qui comprend 180 lits pour des apprentis et des stagiaires de la formation professionnelle. Le campus devrait totalement être opérationnel début 2019.

Alors qu'un rapport du gouvernement préconise la fusion des deux chambres consulaires, Didier Gouraud, à la fin de son intervention, a défendu la nécessité de maintenir l'indépendance des deux institutions. "Je n'ai aucun problème avec mon homologue de la CCI, Christophe Fauvel. On s'entend très bien. Mais, il y a des particularités artisanales à prendre en compte. Le risque, ce serait de voir notre chambre noyée dans un gigantesque ensemble". Je ne nous vois pas au côté des dirigeants de la grande distribution," a expliqué Didier Gouraud.



Claude-Hélène Yvard

*Credit Photo : Claude Hélène Yvard*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 11/02/2018*

*[Url de cet article](#)*